

Gilets jaunes belges et détresse économique. Pire qu'en France ?

Corinne Gobin, politologue

(Maîtresse de recherche du FNRS à l'Université libre de Bruxelles)

Si l'on associe directement « Gilets jaunes » à un mouvement social français, il ne faut pas oublier que ce mouvement s'est également déployé en Belgique francophone, ou à l'Île de la Réunion, quoique dans ces deux cas, leur durée fut beaucoup plus courte qu'en France tandis qu'ils s'inscrivaient bien entendu dans des contextes spécifiques à ces deux endroits du monde. Mais pas que !

Introduction

Globalement, le mouvement des « Gilets jaunes » (GJ) s'inscrit aussi dans une lame de fond générale : celle engendrée par la contestation sociale des personnes dépossédées de leurs droits à ressources monétaires¹ liés au travail, insérées dans ces générations successives se répartissant sur près d'un demi-siècle maintenant et qui doivent subir l'assaut régulier de politiques publiques socio-économiques violentes car alimentées par un credo néo-libéral qui place la captation de la propriété lucrative capitaliste comme la première des finalités de l'exercice du travail collectif.²

Ainsi en Belgique francophone, des GJ se mobilisent dès la fin de l'été 2018 et adoptent le même calendrier de départ qu'en France (lancement massif du mouvement les 15/16/17 novembre 2018) sur la base du même motif (augmentation du prix de l'essence) et du même objectif global, qui est de dénoncer une paupérisation croissante des classes populaires due à la baisse globale des droits à ressources monétaires (dont le salaire) et à des réductions budgétaires dans le financement des services publics par les États.

Ce mouvement des GJ, tant dans ses traits majeurs français que belges, s'apparentent dès lors à la contestation de l'écart croissant entre « coût de la vie » et ressources monétaires disponibles au sein des ménages, quand on appartient aux classes sociales qui ne vivent que par leur travail, qu'ils soient salariés ou indépendants, ou grâce à des droits à ressources arrimés à la sécurité ou à la protection sociale.

Le mouvement social chilien qui s'enclenche en octobre 2019 suite à la décision politique d'augmenter le prix du ticket de métro s'inscrit dans la même dynamique politique : visibiliser le plus massivement possible le développement d'un « précariat » de plus en plus nombreux où, lorsqu'il s'agit de l'Union européenne, les personnes en grande souffrance de ressources monétaires en viennent à représenter un cinquième, un quart, voire un tiers de la population de plus de la moitié des États membres. Il n'est plus possible alors de parler « de poches de pauvreté » face à ces pourcentages et à la stabilité de ce phénomène, d'autant plus lorsqu'il touche les six pays fondateurs de la Communauté économique européenne (CEE).

Personnes menacées de pauvreté ou d'exclusion sociale dans l'UE, 2008 et 2018 (Eurostat, 2023)³

	en % de la population totale		en milliers	
	2008	2018	2008	2018
UE*	23,7	21,7	116 070	109 160
Belgique	20,8	19,8	2 194	2 250
Bulgarie	44,8	32,8	3 421	2 315
Tchéquie	15,3	12,2	1 566	1 264
Danemark	16,3	17,4	887	997
Allemagne	20,1	18,7	16 345	15 253
Estonie	21,8	24,4	291	318
Irlande**	23,7	22,7	1 050	1 088
Grèce	28,1	31,8	3 046	3 349
Espagne	23,8	26,1	10 786	12 047
France	18,5	17,4	11 150	11 045
Croatie	-	24,8	-	1 008
Italie	25,5	27,3	15 082	16 441
Chypre	23,3	23,9	181	206
Lettonie	34,2	28,4	740	543
Lituanie	28,3	28,3	910	794
Luxembourg	15,5	21,9	72	126
Hongrie	28,2	19,6	2 794	1 887
Malte	20,1	19,0	81	89
Pays-Bas	14,9	16,7	2 432	2 833
Autriche	20,6	17,5	1 699	1 512
Pologne	30,5	18,9	11 491	6 976
Portugal	26,0	21,6	2 757	2 223
Roumanie	44,2	32,5	9 115	6 360
Slovénie	18,5	16,2	361	326
Slovaquie**	20,6	16,3	1 111	856
Finlande	17,4	16,5	910	894
Suède	16,7	18,0	1 528	1 822
Royaume-Uni**	23,2	22,0	14 069	14 325
Islande***	11,8	12,2	36	40
Norvège	15,0	16,2	701	860
Suisse	18,1	17,4	1 333	1 453

◆ Données arrondies au millier le plus proche ◆ Données non disponibles

* Les données 2008 ne comprennent pas la Croatie. Les données 2018 ont été estimées.

** Données 2017 au lieu de 2018

*** Données 2016 au lieu de 2018

La question de la légitimité de ce mouvement semble intéressante à aborder dans le cadre de la réflexion collective qui marque la journée d'étude organisée par le collectif CREATION dans la dynamique FACTORI.

Pour de nombreuses personnes, le mouvement français, face à un Président et un gouvernement particulièrement « hautains » et à droite politiquement, a été perçu comme légitime (tout au long de 2018-2019, les sondages effectués en France, ont révélé un niveau élevé de compréhension et de soutien aux GJ) alors que le mouvement belge a recueilli dans la presse et auprès des intellectuels très peu de soutien et de compréhension.

Cette différence de ressenti est le moteur de cet article qui s'organise en deux parties : la présentation de quelques résultats majeurs issus de la recherche que j'ai menée auprès du mouvement des GJ belges tout au long de l'année 2019 et que je caractérise comme « données d'objectivation » de la détresse socio-économique des GJ rencontrés ; le rappel de faits politiques structurels propres à la Belgique qui fait que la plupart des membres des classes moyennes ou bourgeoises ne pouvaient pas considérer cette contestation comme légitime.

Gilets jaunes belges, paupérisation et détresse socio-économique

Si les premières semaines du mouvement permettent la réunion de quelques milliers de personnes en novembre et décembre 2018, notamment lors de manifestations à Bruxelles, de multiples éléments à la fois conjoncturels et structurels liés au système politique belge, favorisent un essoufflement rapide du mouvement en terme numérique mais en même temps aboutissent à la stabilisation d'un noyau de quelques centaines de GJ belges qui continuent à mener des actions collectives en tant que GJ jusqu'en 2021-2022.

J'ai mené un travail d'entretiens de longue durée (2 à 4 heures) auprès de 23 GJ belges tout au long de l'année 2019. Mon objectif était de comprendre le parcours de vie de chacun : enfance, parcours scolaire, parcours professionnel, parcours militant... et de voir comment ceux-ci s'enchevêtraient. J'ai essayé de collecter des témoignages auprès de personnes ayant des profils très variés mais en retenant le poids des dynamiques les plus visibles du mouvement : le mouvement est très majoritairement wallon francophone et capte de nombreuses personnes vivant dans des milieux « rurbains » (des petites villes à la fois aménagées près d'autoroutes ou de grands centres commerciaux mais encore largement entourées de campagnes) où la nécessité de la voiture s'impose vu l'absence ou la rareté des gares ou d'autres transports en commun dans ce type de zones.



Voici les caractéristiques générales et socio-économiques de la population interviewée :

14 hommes et 9 femmes dont 18 Wallons, 3 Bruxellois et 2 Flamands ; 9 personnes vivent en milieu rural, 8 dans une petite ville et 6 dans une grande ville. La majorité ont la trentaine (8), viennent ensuite les quadragénaires (5), les quinquagénaires (5), les sexagénaires (3) et les vingtenaires (2). La personne la plus jeune a 20 ans et la plus âgée 63 ans. Le groupe des femmes a une moyenne d'âge plus basse que celle des hommes : 41 ans contre 46 ans. Une petite majorité vit en couple ou au sein du giron familial : 13/23. Dix personnes vivent seules dont 4 femmes en situation monoparentale et 5 n'ayant jamais eu d'enfants. Chez ces dernières, le poids de la solitude est terrible. La totalité des personnes interviewées – à l'exception du plus jeune qui est en formation professionnelle – a travaillé.

L'analyse révèle aussitôt une coupure en deux blocs :

- ◆ Le premier, qui se considère comme « solidaire » au mouvement (10 personnes),
- ◆ Le deuxième (13 personnes), qui se définit comme les « vrais » GJ avec la caractéristique commune d'un sentiment profond d'appauvrissements successifs au cours de leur parcours socio-professionnel.

Cette coupure correspond en outre parfaitement au niveau des diplômes scolaires obtenus et au niveau de vie acquis tout comme au fait d'avoir dû subir ou non une succession de chocs socio-économiques.

Voyons-en les détails. Les « solidaires » ont ainsi un revenu mensuel qui oscille entre 1 600 et 2 400 euros pour les isolé.es et entre 1 900 et 7 500 euros lorsqu'ils sont en couple. Quant aux GJ appauvris, le revenu mensuel pour les isolé.es varie entre 910 et 2 000 euros et pour les couples entre 1 500 et 3 000 euros. Lorsque l'on calcule le seuil de pauvreté⁴ en tenant compte de la composition du ménage, 9 personnes au sein des 13 appauvries ont un revenu inférieur à ce seuil, et les autres disent devoir vivre chichement en faisant sans cesse attention aux dépenses.

En analysant le statut socio-économique et les diplômes obtenus au sein de ces deux groupes, la dichotomie continue à s'exposer clairement : le groupe des « solidaires » détient les diplômes les plus élevés (dont 4 universitaires et 3 diplômés d'une haute école ; en outre, aucun n'a dû s'arrêter au niveau inférieur du cycle des études secondaires) ; le groupe des « appauvris » compte ceux qui ont obtenu les diplômes les moins qualifiants sur le marché du travail, c'est-à-dire les diplômes du cycle inférieur du niveau des études secondaires (5 personnes) et du secondaire supérieur technique (4 personnes). Aucun des « appauvris » ne détient un diplôme universitaire et seulement une personne possède un diplôme du cycle supérieur non universitaire (haute école).

Ces 23 personnes sont réparties en plusieurs statuts socio-économiques :

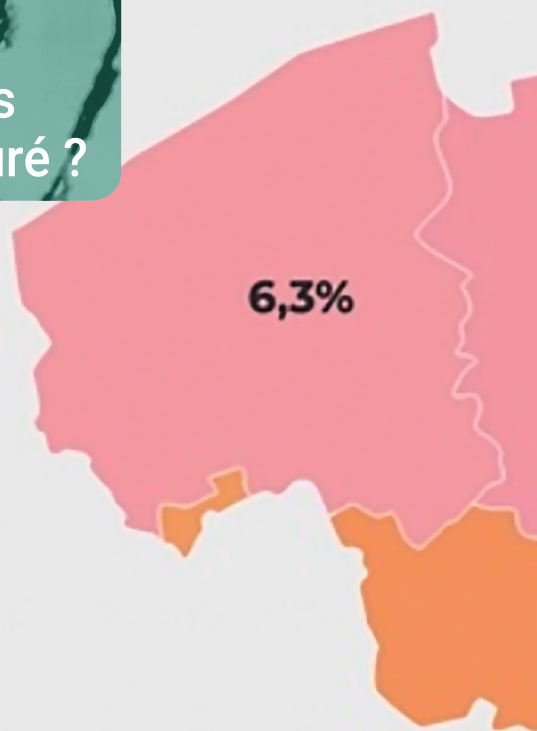
- ◆ 8 personnes sont salariées à temps plein (dont 4 « appauvries »),
- ◆ 5 sont au chômage (toutes « appauvries »),
- ◆ 3 sont en invalidité (dont 1 « appauvrie »),
- ◆ 2 sont salariées à temps partiel (« appauvries »),
- ◆ 2 sont des travailleurs indépendants (« solidaires »),
- ◆ 2 sont préretraitées (« solidaires ») et 1 est en formation professionnelle contrôlée par le CPAS (« appauvrie »).

Le mouvement des Gilets jaunes peut être ainsi interprété au regard d'une sociologie des classes sociales comme la part du monde du travail touchée par la précarité du contrat de travail et/ou du revenu. Cette précarité de revenu s'étend également à des personnes (4) occupant un emploi à temps plein mais avec un salaire faible, des « travailleurs pauvres ».⁵ La précarisation de ces personnes s'explique massivement par le fait qu'elles ne disposent pas suffisamment de ressources monétaires pour vivre normalement et dès lors qu'un choc économique (chômage, licenciement) ou social (maladie, accident, invalidité, divorce, famille monoparentale) intervient, c'est la descente aux enfers. Ainsi sur les 23 personnes interviewées, 15 ont subi des chocs socio-économiques successifs (entre 3 chocs au minimum jusqu'à 8 au maximum), et les 13 personnes appauvries en font toutes parties ! Elles ont été littéralement mises KO sur le ring socio-économique à plusieurs reprises. Le facteur temps est ainsi essentiel pour la compréhension des conditions de vie des personnes en précarité : un licenciement, souvent abusif, une maladie chronique, une invalidité, etc., conduit à une baisse de revenus qui ne sera jamais récupérée, alors que les coûts « de la vie » eux augmentent !

Les Gilets jaunes belges : une légitimité impossible dans un système institutionnel saturé ?

C'est indéniable, un pourcentage élevé de la population belge, et particulièrement de la population belge francophone, vit en situation de risque de pauvreté monétaire.

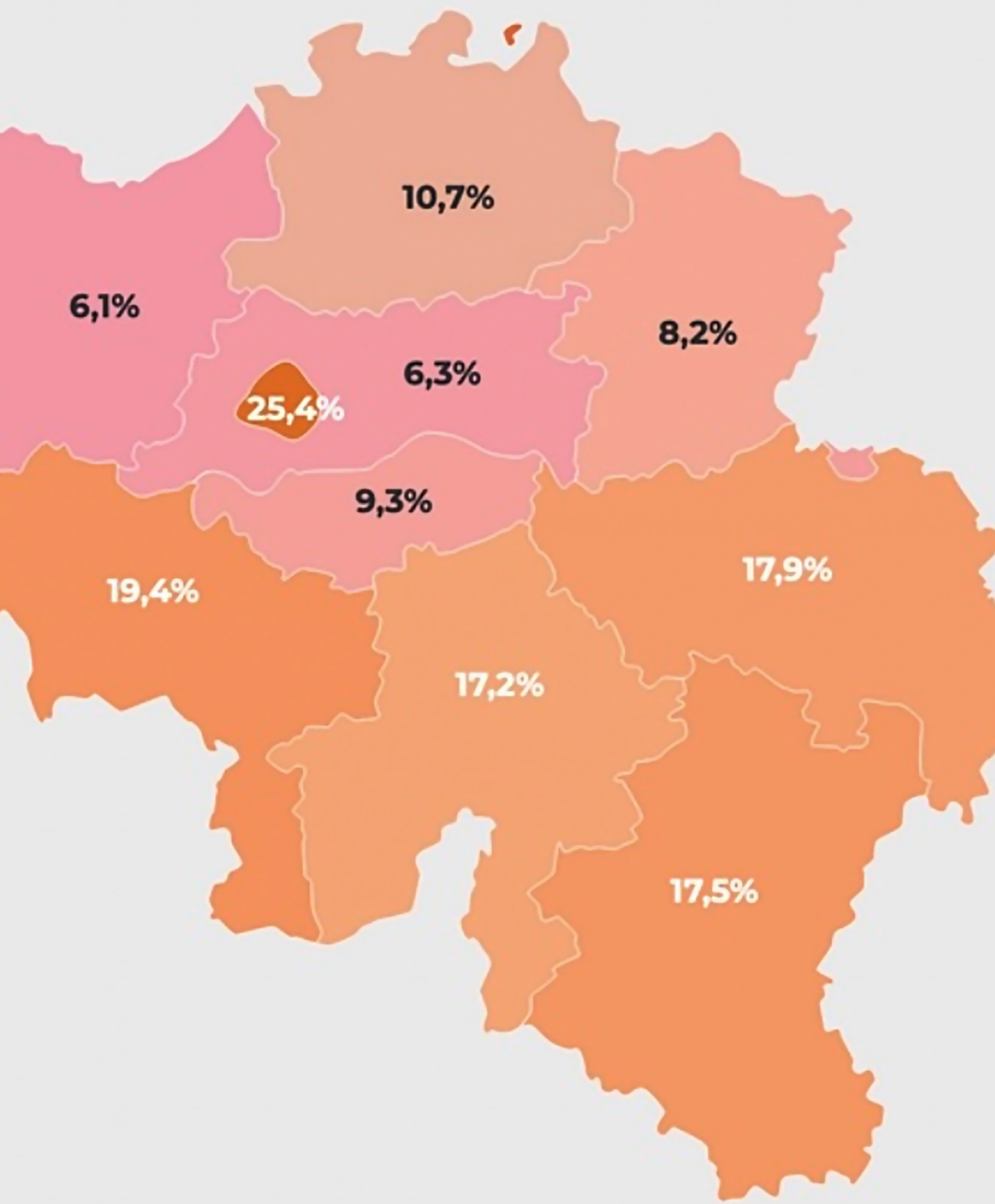
Au-delà des témoignages, d'autres statistiques illustrent sous divers angles une situation sociale difficile pour certains et montre même qu'en 2018, au moment du démarrage du mouvement des GJ, les Belges francophones qui vivent mal sont plus nombreux qu'en France.



Risque de pauvreté monétaire 2021

(Statbel, 2022)







**Le seuil de pauvreté monétaire en Belgique et en France
à 60 % du revenu médian** (Source StatBel 2019 et Insee 2019)

16,4 % de la population en Belgique contre 14,8 % en France

**Ratio des personnes de plus de 66 ans à 50 % du revenu médian
de la population** (Source OCDE 2016)

Belgique : 0,082 ◆ France : 0,034 ◆ Allemagne : 0,096

Espérance de vie à la naissance en 2018 (Source OCDE 2019)

Belgique : 81,7 ◆ France : 82,8

Risques de pauvreté et chômage (Source Eurostat 2018)

Pourcentage de personnes exposées au risque de la pauvreté ou de l'exclusion

Belgique : 20,6 % ◆ France : 18,3 %

Part des chômeurs en risque de pauvreté (60 % du revenu médian)

Belgique : 45,7 % ◆ France : 38,4 %

Évolution de la part des chômeurs pauvres entre 2006 et 2016

Belgique : + 2,7 % ◆ France : - 11,32 %

Des légitimités à se battre contre une existence impossible à vivre face au coût de la vie, il en existe, oui. Comment alors expliquer la retombée rapide de la mobilisation belge ? Éléments conjoncturels et structurels se croisent et s'amplifient.

Citons, sans en détailler le contenu, les éléments conjoncturels pour s'attarder ensuite sur les effets de structure : répression forte de la police lors des manifestations où vont se pratiquer les « arrestations préventives et administratives » massives (ex. : 450 personnes arrêtées à Bruxelles lors de la manifestation du 24 novembre 2018) ; propagande politique et médiatique générale très anti-GJ mêlée à une absence médiatique de relais face aux actions menées ; démission du gouvernement fédéral le 9 décembre 2018 avec l'installation d'un gouvernement d'affaires courantes sur une longue période (18 décembre 2018 - 29 octobre 2019) ; focalisation politique sur les trois scrutins électoraux du 26 mai 2019 (élections fédérales, régionales et européennes) et concurrence des manifestations dans ce contexte très particulier (mobilisations lycéennes contre le réchauffement climatique de janvier à fin mai 2019 ; mobilisations syndicales comme pressions préélectorales). Mais les raisons structurelles sont encore plus intéressantes à examiner.

La Belgique n'est constituée en pays indépendant qu'en 1830, après avoir été depuis l'Antiquité romaine un morceau de territoire inséré dans une succession de grands empires. C'est une révolution bourgeoise nationaliste (contre le pouvoir du Royaume-Uni des Pays-Bas) qui la fonde et la recherche d'un roi pour y régner fait partie des tractations diplomatiques internationales entre aristocratie et haute bourgeoisie, loin de toute possibilité d'intervention populaire.

Le suffrage universel n'est acquis pour les hommes qu'en 1919 et en 1948 pour les femmes. La « normalité » de l'intervention de l'ensemble de la population adulte dans la vie politique est donc très récente. Dès sa formation, la fracture entre notables catholiques et notables laïcs libéraux est de plus en plus vive, jusqu'à la montée de forces socialistes de courants divers qui se réunissent au sein d'un grand parti de masse, le Parti ouvrier belge (POB) en 1885.⁶

À la fin du 19^e siècle, se structurent progressivement trois piliers idéologiques – catholique, libéral, socialiste – sur le plan de la vie politique tandis que le clivage philosophique catholique/franc-maçon-laïc s’installe aussi dans les institutions en parallèle, créant de fortes tensions concurrentielles. Ces logiques de clivages aboutissent au 20^e siècle au développement de multiples institutions dédoublées voire triplées ou quadruplées, principalement dans l’enseignement, la santé, et les secteurs socio-culturels ou sportifs (ex. : université catholique, université franc-maçonne, université d’État ou encore, mutualité socialiste, mutualité catholique, mutualité libérale et mutualité d’État dite « neutre »).

Durant le 20^e siècle, deux autres clivages montent en puissance : le clivage linguistique entre le Nord du pays (Région flamande), le Centre (Bruxelles très majoritairement francophone) et le Sud (région wallonne francophone, avec une petite entité germanophone), entraînant une déstabilisation nationale propice à la montée des « régionalismes » (les régions linguistiques deviennent des régions ou des communautés politiques avec un pouvoir législatif autonome, ce qui met fin aux partis politiques nationaux qui deviennent « régionaux » : partis flamands, francophones et germanophones).

Après une succession de réformes, le pays devient fédéral en 1993, la présence effective de neuf assemblées parlementaires distinctes exhibant la réalité et la complexité des tensions et clivages politiques existants.

Le système électoral belge repose sur un système de représentation proportionnelle, ce qui impose, d’autant plus depuis la fin des partis nationaux, la mise en place de gouvernements de coalitions. Cette exigence de la coalition a fait se développer une culture politique relativement consensuelle car une grande partie des acteurs politiques qui négocient sont amenés à être à un moment ou à un autre des « partenaires » coalisés.

En outre, en tant que vieille puissance industrielle (la 2^e après le Royaume-Uni jusqu’à la fin du 19^e siècle), la Belgique a dû composer avec un mouvement ouvrier et syndical puissant, qui lui aussi a dû se décliner en trois piliers (chrétien, socialiste, libéral) fortement articulés aux partis politiques correspondants et amenés également à faire régulièrement un « front commun » dont la force et la durée dépend en partie du type de coalitions partisanes au pouvoir.

Ces éléments vont jouer en faveur d'un système socio-politique de « notabilités diverses » qui doivent négocier ensemble pour pouvoir gouverner à plusieurs et où les syndicats en arrivent à obtenir des « parcelles de l'autorité publique » (l'administration des caisses de chômage via un financement public par exemple).⁷

On parle de « pilarisation » pour qualifier le système socio-politique belge car la forte concurrence politique entre les 3 mondes (catholique, socialiste et libéral) et le fait que ces partis, à cause du scrutin électoral à la proportionnelle, reviennent régulièrement au pouvoir au sein d'un gouvernement de coalition (fédéral ou régional ou communautaire) ont abouti à la production d'une multitude d'institutions politiques, sociales et culturelles liées organiquement ou financièrement à ces piliers, constituant des réseaux de socialisation et de notabilité très denses où les loyautés et les dynamiques de clientélisme s'imbriquent et lient fortement entre elles les personnes. Par ailleurs, comme rien ne peut bouger sans une négociation entre ces piliers, de nombreuses associations se créent sous la forme d'une « coupole » reliant ces différents mondes (dans le domaine de l'immigration, de la protection sociale ou de l'environnement par exemple).⁸ Il faut y ajouter la composante écologique, émergeant en 1980, qui s'est installée dans ce « paysage politique » à une moindre échelle mais en suscitant également la création de nouvelles associations dans le domaine socio-culturel. Et du côté flamand, en asymétrie avec la partie francophone du pays, la création de partis nationalistes très conservateurs dont un (le Vlaams Belang) peut être identifié à l'extrême droite néo-nazie et ne possède aucun équivalent dans les autres régions. La Belgique est ainsi structurée en « piliers sociétaux » en forte concurrence, obligés pour accéder au pouvoir à transformer constamment la « confrontation » en « négociation ».⁹

Dès lors, mettre en place un mouvement social dont la dynamique première est de s'opposer à « tout ce qui est politiquement institutionnalisé » revient à se mettre à dos l'ensemble des dirigeants et notables des institutions politiques, syndicales, sociales et culturelles d'un pays, et d'une grande part de la population intégrée d'une façon ou d'une autre à ces réseaux. Dans un système socio-politique institutionnellement si dense, la légitimité politique de faire « autre chose » est extrêmement réduite. Les GJ belges ont dû alors faire face au mieux à de l'indifférence, au pire à un dénigrement massif.

En outre, les « recettes » de la mobilisation française ne pouvaient être transposées :

- ◆ mobiliser autour du drapeau national : en France, le drapeau renvoie à la Fraternité de la République et à la légitimité révolutionnaire du peuple français de 1789. En Belgique, le drapeau national renvoie à un imaginaire conservateur et « dépassé » qui refuserait de reconnaître la réalité des « communautés linguistiques » . Dès lors le mobiliser pour tenter de créer malgré tout une unité nécessite un détour linguistique étonnant : passer par l'anglais !¹⁰
- ◆ mobiliser autour du chant national : la « Marseillaise », chant révolutionnaire instituant le peuple comme « citoyens » et entonné dans nombre de cortèges de GJ français n'a pas son équivalent belge où le chant national renvoie à la légitimité de la Monarchie (« le Roi, la loi, la liberté », refrain de la « Brabançonne »).
- ◆ mobiliser contre la personne du président : la contestation de la légitimité d'un président élu au suffrage universel permet de brandir comme étendard la légitimité première du peuple/électeur. Rien ne peut correspondre à une telle force symbolique mobilisatrice en Belgique.

En somme, vivre une situation de paupérisation est peut-être encore plus cruelle en Belgique, pays densément institutionnalisé, notamment sur le plan syndical, mais où une part importante de la population n'est plus, ou plus suffisamment, protégée par les institutions en place. ■

Affiche symbolique du mouvement belge des Gilets jaunes,
coll. privée, Corine Gobin.

**THEY DON'T CARE
ABOUT US...**



Gilets Jaunes • Gele Hesjes • Yellow Vests

Bibliographie complémentaire

- ◆ BÉROUD S., DUFRESNE A., GOBIN C. et ZUNE M., *Sur le terrain avec les Gilets jaunes. Approche interdisciplinaire du mouvement en France et en Belgique*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2022.
- ◆ DUFRESNE A., GOBIN C. et ZUNE M., « Le mouvement social des Gilets jaunes en Belgique : une contestation largement atypique », dans GRACOS I., *Grèves et conflictualité sociale en 2018*, Bruxelles, CRISP , 2019 (Courrier Hebdomadaire du CRISP, n° 2422), p. 45-61.
- ◆ GOBIN C., « Les Gilets jaunes en Belgique : mobiliser l'idéal démocratique contre les politiques publiques d'appauvrissement », dans BÉROUD S., DUFRESNE A., GOBIN C. et ZUNE M., *Sur le terrain avec les Gilets jaunes. Approche interdisciplinaire du mouvement en France et en Belgique*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2022, p. 63-88.

Notes de fin

- 1 En sociologie de la sécurité sociale, cette expression permet d'insister sur les victoires sociales du collectif salarial qui réussit après la Seconde Guerre mondiale à imposer comme éléments insécables le salaire lié à ses droits d'allocations de sécurité sociale et à faire que toutes ces ressources soient monétaires, ce qui est essentiel pour pouvoir vivre dignement et en situation d'autonomie.
- 2 GOBIN C., « Discours constituant, austérité et néo-libéralisme : des dynamiques énonciatives imbriquées. Le cas des Grandes Orientations des politiques économiques de l'Union européenne », *Langage et Société*, n° 166, 2019, p. 31-51 ; THEURILLAT-CLOUTIER F. et YEROCHESKI C., « Sans voix peut-être mais pas sans classe ! », *Dossier GRESEA Échos, Gilets jaunes et violences de classe*, n° 109, 2022, p. 11-25.
- 3 Risque de pauvreté ou d'exclusion sociale : indicateur recouvrant au moins une des 3 conditions (seuil de pauvreté monétaire, privation matérielle sévère ou ménage à faible intensité de travail).
- 4 L'indice retenu est produit par StatBel pour 2019 (l'année des entretiens) et correspond à un taux de 60 % de la médiane du revenu annuel disponible équivalent après transferts sociaux (indice SILC-Belgique). Voir le tableau en ligne : <https://statbel.fgov.be/fr/themes/menages/pauvrete-et-conditions-de-vie/risque-de-pauvrete-ou-dexclusion-sociale#figures>.
- 5 PONTHEUX S., « Les travailleurs pauvres : identification d'une catégorie », *Travail, genre et sociétés*, vol. 11, n° 1, 2004, p. 93-107.
- 6 La dynamique de parti de masse du POB limite le développement d'un 4^e monde, communiste. Le parti communiste de Belgique ne se fonde qu'en 1921 et ne connaît qu'un seul pic électoral important (12,7 % en 1946), et dans une moindre mesure, dans les années 30.
- 7 MABILLE X., *Nouvelle histoire politique de la Belgique*, Bruxelles, CRISP, 2011.
- 8 BELLAL S., BERNS T., CANTELLI F. et FANIEL J. (coord.), *Syndicats et société civile : des liens à (re)découvrir*, Bruxelles, Labor, 2003 ; BRUYÈRE L., CROSETTI A-S., FANIEL J. et SÂGESESSER C., *Piliers, dépolitisation et clivage philosophique en Belgique*, Bruxelles, CRISP, 2019.
- 9 FANIEL J., GOBIN C. et PATERNOTTE D., *Se mobiliser en Belgique. Raisons, cadres et formes de la contestation sociale contemporaine*, Louvain-La-Neuve, Bruylant-L'Harmattan, n° 24, 2020 (coll. Science politique).
- 10 Notons par ailleurs au vu de cette affiche qu'une même identité traverse le mouvement belge et français, au-delà des objets de la contestation et des situations de précarisation, il s'agit d'une culture médiatique « grand public » ressentie comme « contestatrice » avec des « idoles » communes comme Balavoine, Coluche ou encore Mickaël Jackson qui a largement fait connaître ce slogan « They don't care about us » par un de ses titres composés en 1995 et renvoyant à l'existence des bidonvilles au Brésil.